

Image not found or type unknown



Licenciement ou démission quand on trouve un autre cdi

Par **mem**, le **24/09/2011** à **21:53**

Bonjour,
Je travaille depuis 15ans chez Aldi ,après un braquage ,j ai décidé de changer de magasin et d aller chez carrefour.
J ai eu un entretien et ils veulent bien m embaucher.
Ma question est : dois je me faire licencier ou dois je démissionner.
Quels sont les avantages et les inconvénients.
Quels sont mes droits.
Merci pour vos réponses.